



Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg (Afrique du Sud)
26 août-4 septembre 2002

Distr. générale
21 août 2002
Français
Original: anglais

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux du Sommet : accréditation d'organisations intergouvernementales

Participation d'organisations intergouvernementales aux travaux du Sommet mondial pour le développement durable

Note du Secrétariat

Le Secrétariat note que les organisations intergouvernementales dont la liste suit ont été accréditées pour participer au Sommet mondial pour le développement durable, conformément à l'article 18 du Règlement intérieur du Sommet :

Association caraïbe pour l'environnement

Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique

Banque de développement des Caraïbes

Banque de développement du Conseil de l'Europe

Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Banque islamique de développement

Commission de l'océan Indien

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures

Institut international du froid

Lesotho Highlands Water Project

Nigerian Basin Authority

Organisation africaine de cartographie et de télédétection

* A/CONF.199/1.



Organisation arabe de développement agricole

Organisation asiatique de productivité

Organisation des États des Caraïbes orientales

Organisation internationale des bois tropicaux

Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe

Partenaires dans le domaine de la population et du développement

Programme relatif à la forêt ombrophile d'Iwokrama

Projet de planification régionale caraïbe en vue de l'adaptation aux changements climatiques planétaires

Société andine de développement
